

Ecole Maternelle F. Joliot Curie



Av. F. Joliot Curie
91270 Vigneux-sur-Seine
Tel : 01 69 83 55 73
0910600h@ac-versailles

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

VENDREDI 19 JUIN 2021

Personnes en présence :

Directrice	Mme RATTO Sonia
Secrétaire de séance	Mme DIOT-RAOUI Hadjar (enseignante de PS)
Enseignants	Mme BERGER (PS), Mme BOUCHET (MS) Mme CHOTARD (PS), Mme DEHILES (GS), Mme GARNOT (MS), Mme MAFFRE (MS), Mme MARZOUK (MS), M. STAIQULY (GS), Mme (AED)
Représentants de parents d'élèves	Mme DERRIEN
M. le Maire	M. CHAZAL
Elus municipaux	M. REAL
Chefs du service Enfance	Mme VALLERAY et M. GOMIS

Début de séance : 17h30

Le conseil d'école rend hommage à Olivier, l'éducateur sportif décédé ces derniers jours. Les élèves de Grande Section et les enseignants avaient eu le plaisir de profiter de ses conseils en début d'année lors des ateliers de gymnastique qu'il co-animait. Nous avons une pensée pour sa famille et ses collègues.

I. Les modifications du protocole sanitaire :

Un nouveau protocole doit être mis en place d'ici lundi, nous n'en connaissons pas encore la teneur exacte mais nous avons reçu des instructions concernant le port du masque en extérieur qui n'est plus obligatoire en cours de récréation pour enfants et adultes mais l'est toujours en intérieur.

L'arrêté préfectoral du 17 juin 2021 stipule que **le masque est obligatoire dans un rayon de 50m aux abords d'un établissement scolaire aux heures d'entrée et de sortie de classe.**

Les autres obligations restent inchangées : non brassage, fermeture de classe en cas de contamination d'un élève, isolement pour les cas contacts... Une information sera communiquée aux familles dans les cahiers dès que la FAQ sera remise à jour et un lien vers les textes officiels sera publié sur le site de l'école.

Les nouveaux textes autorisent des réunions et des fêtes à condition que toutes les recommandations sanitaires puissent être respectées. Les parents des futurs élèves de Petites Sections ont tous été reçus individuellement.

II. Horaires de l'école

Les horaires de l'école ont été modifiés en début d'année lors d'un conseil extraordinaire afin de répondre de façon durable à la sécurisation des entrées et des sorties de classe. Les obligations sanitaires mais également le renforcement du plan Vigipirate impose la limitation des regroupements. Le décalage des horaires a été une réponse efficace à ces problématiques. La municipalité n'a fait remonter aucun problème de fonctionnement lié à cette organisation et le conseil d'école souhaite que perdurent ces horaires pour la rentrée prochaine.

III. Rentrée 2021-2022

- Les effectifs pour la rentrée prochaine sont à ce jour :

Petite section : 83

Moyenne Section : 71

Grande section : 83

Ils évoluent quotidiennement ce qui rend difficile l'organisation d'une structure. Les classes de GS doivent être limitées à 24 élèves ce qui ne sera possible qu'avec des doubles niveaux.

- Mme MAFFRE quitte l'école à la fin de l'année scolaire, nous lui souhaitons une très belle poursuite de carrière un peu plus au Sud de Vigneux-sur-Seine... La Maternelle F. Joliot Curie a eu beaucoup de chance de profiter de ses compétences pédagogiques et sa bonne humeur constante ces dernières années.
- Toutes les familles de nouveaux élèves ont été reçues lors d'entretiens individualisés pour présenter le fonctionnement de l'école et recueillir des informations qui nous permettront d'accueillir nos élèves dans les meilleures conditions possibles. Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de faire un accueil échelonné le jour de la rentrée pour les Petits et qu'un parent sera autorisé à accompagner son enfant jusqu'à la classe. Les listes et les horaires d'entrée des élèves de Petite section seront affichées le **mardi 31 août**.
- La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre 2021. Les Moyens et les grands commenceront à 8h20. Les listes des classes seront affichées le **mercredi 1^{er} septembre au matin**.
- **Le nombre d'élèves de Petite Section** qui resteront à la cantine et à la sieste à la rentrée prochaine est plus important que le nombre de lits actuellement disponibles. La directrice va prendre attache avec Le service Enfance pour trouver des solutions.

IV. Le projet d'école

Un projet d'école se construit autour de 4 axes pour lesquels des priorités adaptées aux besoins de l'école sont identifiées. Chaque priorité est déclinée en projets devant permettre d'atteindre nos objectifs.

- **Axe 1 : Ambition pour tous et excellence** : l'objectif de cette année était de développer nos connaissances et nos compétences dans le domaine de l'enseignement de la résolution de problèmes à l'école Maternelle. Ce projet s'appuie sur l'analyse des difficultés rencontrées par les élèves lors des évaluations de GS et de CP, l'analyse de nos pratiques d'enseignants dans ce domaine. L'enrichissement didactique et pédagogique a été possible grâce à l'accompagnement de Mme GRIFFE, conseillère pédagogique de circonscription et à un travail d'équipe approfondi. Cet axe nous a conduit à rechercher des situations d'apprentissage innovantes. Il se poursuivra l'an prochain.
- **Axe 2 : Bien-être pour tous, élèves, enseignants, parents** : L'objectif visé a été de développer des compétences psycho sociales chez les élèves pour leur permettre d'appréhender l'autre et la relation à l'autre de la façon la plus sereine possible. L'école s'est inscrite dans **le projet NOUNAH** porté par le CAAEE du rectorat de Versailles. NOUNAH est une peluche qui vient raconter une tristesse vécue dans une situation scolaire. Les enfants construisent des solutions pour aider Nounah à se sentir mieux. A travers Nounah, les enfants parlent d'eux et de ce dont ils ont besoin pour se sentir mieux à l'école. Chaque classe a produit des affichages, des récits, des peintures, des histoires, des courriers ou un film sur le thème du respect de l'autre et de l'amitié. Alexandra qui porte ce projet au niveau académique a félicité les élèves et les enseignants pour leur engagement dans ce projet et leur créativité. Deux films relatant ce projet ont été visionnés par madame la Rectrice. Les enfants ont pris l'habitude de dialoguer entre eux lors de désaccords et les adultes sont de véritables personnes ressources en cas de difficultés. Apprendre à respecter l'autre est un travail quotidien et NOUNAH nous a permis de l'initier. Ce projet se poursuivra l'an prochain avec des actions visant le développement de la confiance en soi.
Des outils de communication numérique ont été développés cette année au niveau de l'école et au niveau de chaque classe (site et BLOG, Toute mon année.com). Les familles s'en sont saisies de façons différentes mais c'est une expérience que nous réitéreront et que nous développerons. Cette première expérience va nous permettre de mieux communiquer sur l'outil avec les familles.
- **Axe 3 : Equité et inclusion pour Tous et pour chacun** :
 - Du matériel en quantité a été acheté cette année pour développer **un espace ressource** pour nos plus jeunes élèves en situation de handicap qui ont besoin d'outils adaptés pour développer leurs compétences. Les enfants, les AESH et les enseignants se sont saisis de cet espace et ont développé de nombreux projets qui ont facilité les apprentissages.

- **Le nombre d'AESH** est une difficulté à laquelle nous sommes confrontés et nous serons vigilants à la rentrée à ce que toutes les heures notifiées soient couvertes. Une AESH a été absente toute l'année. Nous avons réussi à couvrir la plupart des besoins grâce à l'organisation en PIAL qui facilite la mobilité des AESH mais de nombreuses notifications ont été faites cette année suite aux Equipes de Suivis et aucun recrutement n'a été possible en cours d'année.
- **La psychologue scolaire** a pris une disponibilité en cours d'année. Les situations les plus « urgentes » ont pu être traitées par la psychologue d'un autre secteur et toutes les équipes ont été menées mais nous espérons qu'elle sera remplacée l'an prochain.
- **Le maître du RASED** Jonathan est intervenu une fois par semaine auprès de 4 élèves de Grande section depuis le mois de février, nous espérons pouvoir à nouveau travailler avec lui l'an prochain.
- **Axe 4 : Culture et citoyenneté responsable** : l'école s'est engagée dans 3 très beaux projets.
 - **En EDD (Ecologie et Développement Durable)**, l'OCCE a initié un **projet d'attirantail**. Il s'agissait pour chaque classe de créer un support de plantations à partir de matériaux recyclés. Les familles ont participé en apportant des matériaux et les enfants ont imaginé et construit leurs attirantails. La Municipalité a fourni la terre et les enfants ont « gagné » les graines auprès de l'OCCE. Les plantations sont sorties de terre et cette découverte du cycle de la Nature a été très formateur pour les enfants. Vous pourrez admirer nos attirantails sur le PADLET (mur collaboratif) de l'OCCE.
 - **Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques** : depuis de nombreuses années l'école organise des rencontres sportives au sein de l'école (gymnastique en décembre, course d'orientation en mars et athlétisme en juin). Cette année, grâce à l'impulsion de Mme GALLET, conseillère pédagogique de circonscription, l'école s'est inscrite dans un projet de **labellisation école olympique « Génération 2024 »**. Toutes les écoles maternelles de Vigneux-sur-Seine ont organisé une journée de l'athlétisme et les élèves ont développé leurs performances physiques en préparant 6 ateliers. Chaque performance était récompensée par un gain de bouchons et ces bouchons seront reversés à l'association « Un bouchon, une espérance » pour l'achat de matériel pour personnes en situation de handicap. Jeudi dernier, M. l'Inspecteur et Mme Koeberle, élue municipale, sont venus recueillir tous les bouchons au cours de la cérémonie de clôture et ont remis une médaille à chaque élève. C'était une belle journée dont les élèves peuvent être très fiers. L'équipe remercie tous les parents qui ont encadré les groupes lors de ces journées.
 - **Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques** : tout au long de l'année les élèves ont travaillé en arts visuels sur le thème de la nature et notamment des fleurs : représentations réalistes pour n'oublier aucune partie de la plante ou représentations imaginatives, les enfants ont laissé parler leur créativité et **leurs œuvres seront exposées vendredi 2 juillet dans la cour de récréation de l'école** pour que les familles puissent les admirer.

V. Les travaux et les commandes

- **Travaux réalisés** : de nombreuses interventions en plomberie et serrurerie pour de petits travaux ont été nécessaires. Les canalisations d'évacuation des eaux usées ont été débouchées par l'entreprise et nous n'avons plus de soucis depuis un mois. La peinture dans la salle de jeux a été refaite. Les rideaux ont été nettoyés.
- **Travaux en attente** : les anti pince-doigts ont été commandés et vont être posés pendant les vacances ; nettoyage des portes extérieures ; mise à niveau du sol devant la porte d'entrée de l'école côté rue ; peinture du cagibi sous la cage d'escalier pour que nous puissions enfermer les vélos
- **Travaux ont les demandes vont partir** : peindre le rebord du terre-plein de la cour de récréation d'une couleur vive pour qu'elle soit très visible des jeunes enfants (plusieurs chutes) ; demande d'un préau dans la cour de récréation.

M. Le Maire prend note de ces demandes qui lui paraissent légitimes et réalisables dans un délai proche.

- **Commandes de fonctionnement** : les commandes ont toutes été passées. La directrice souhaite savoir si comme l'an dernier le budget bus qui n'aura pas été utilisé cette année en raison de la situation sanitaire, pourra comme l'an dernier être transformé en budget de fonctionnement.

M. Le Maire informe que cela ne sera pas possible de traiter ce budget différemment dans chacune des écoles. Le budget bus devra être utilisé avant décembre prochain.

- **Commandes en investissement** : une dizaine de vélos, 2 enceintes, 2 postes CD et une vingtaine de matelas ont été commandés pour l'école.

VI. Hygiène et sécurité :

- Malgré le tracé au sol, les voitures utilisent **les espaces devant les entrées de l'école** comme des dépose-minute or il n'y a pas de grille (accès pompier) entre le trottoir où circulent les enfants et les voitures. C'est extrêmement dangereux pour les piétons. Il faudrait un **plot escamotable**.

M. Le Maire s'engage à trouver une solution rapidement.

- Sécurisation du fond de la cour de récréation

Malgré toutes les démarches effectuées conjointement par l'école, la fédération de parents d'élèves et la Municipalité (courrier de mise en demeure, main courante, entretien avec le syndic, signalement à la Police municipale, passage de la voirie...), quelques mégots sont encore trouvés le matin au pied du mur. La nature de ces mégots et la crainte que d'autres objets soient jetés par les fenêtres interdisent que les barrières soient enlevées et que les élèves puissent accéder à cet espace. La directrice et les enseignants vérifient régulièrement mais la crainte d'un jet entre deux passages est toujours présente. La directrice demande que la voirie vienne nettoyer tous les matins cet espace avant 8h20, que la personne qui continue ces incivilités soit poursuivie et que les ouvrants donnant sur la cour soient condamnés afin que rien ne puisse être jeté.

M. Le Maire est conscient des risques et affirme que les actions vont continuer à être menées et le ton durci mais les résultats semblent incertains et surtout très longs. Il prend toute la mesure de cette situation et n'hésitera pas à aller au pénal pour que l'école n'ait plus à subir ces désagréments.

Mme DERRIEN présidente de la FCPE, rappelle les visites avec Mme la directrice au service de l'urbanisme qui ont permis d'identifier que les ouvrants n'étaient pas prévus sur les plans initiaux. Il s'agit de trouver le ou les permis de construire modificatif(s) pour vérifier si la Mairie avait ou non au moment de la construction autorisé ces ouvrants dans le cadre des règles d'urbanisme. Mais Mme Derrien a insisté sur le fait que même si la construction était en conformité avec ces règles et le permis de construire obtenu cela ne signifie pas que les dispositions du Code Civil encadrant les servitudes entre fonds voisins, et en conséquence ces ouvrants, ont été respectées. Ce qui donne à la mairie un second levier d'action.

M. Le Maire a compris les différents éléments et va voir avec le service juridique où en sont les démarches engagées auprès des architectes et du constructeur. Il n'hésitera pas à engager les actions nécessaires et de porter le dossier auprès du Procureur mais il nous informe des délais très longs.

La directrice souhaite également qu'une action soit engagée rapidement pour identifier la personne qui jette ses mégots afin que cela ne se reproduise plus.

Remerciements :

Mme RATTO, la directrice remercie le personnel municipal, partenaire privilégié de l'école au service de ses jeunes élèves : les ATSEM, les animateurs, les éducateurs sportifs et les intervenants de l'EMAP, le service enfance et le service technique...

Elle remercie la fédération de parents d'élèves qui a soutenu chacune des actions de l'école, a accompagné de nombreuses familles en difficulté et est un partenaire important pour construire une école ouverte et riche.

Elle remercie l'équipe de circonscription qui a été très présente cette année et a accompagné l'école dans ses projets.

Elle remercie l'équipe de professeurs des écoles qui a été réactive, mobilisée et enthousiaste, au service de son jeune public et cela malgré une situation sanitaire complexe.

